

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

ADJOINT EDUCATIF DU CHEF DE CENTRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

<b>FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME</b> MANAGEMENT, PILOTAGE ET CONTROLE	<b>DOMAINE FONCTIONNEL RIME</b> RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
---	---

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant                       Poste susceptible d'être vacant                       Création

Date souhaitable de prise de fonction : 1<sup>er</sup> avril 2021

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

<b>Centre 1</b> <b>Adresse :</b>	LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE DE FONTAINES 10, LA PLATIERE 71150 FONTAINES
	<b>OU</b>
<b>Centre 2</b> <b>Adresse :</b>	ESPACE SAINT EXUPERY A AUTUN Rue Saint Exupéry – BP 123 71404 AUTUN Cedex

**UN ADJOINT EDUCATIF SERA POSITIONNE SUR LE CENTRE D'AUTUN ET UN SECOND SUR LE CENTRE DE FONTAINES. LES CANDIDATS DEVRONT SIGNALER LEUR CHOIX DE CENTRE DANS LEUR CANDIDATURE.**

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

**FONCTION :** ADJOINT EDUCATIF DU CHEF DE CENTRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

**NOMBRE PREVISIONNEL D'AGENTS A ENCADRER :** 32 CADRES ET 265 VOLONTAIRES A FONTAINES  
13 CADRES ET 75 VOLONTAIRES A AUTUN

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

EN FONCTION DE L'ORIGINE DU RECRUTEMENT : CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF, CDD, MISE A DISPOSITION, DETACHEMENT, AUTRE.

OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION.

PARTICIPATION A UNE FORMATION DEDIEE AVANT LE SEJOUR

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation de la jeunesse complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs: le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3<sup>e</sup>, est aussi l'occasion de bilans individuels ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent

d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;

- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Après une première année 2019 qui a permis une préfiguration réussie dans 13 départements, le projet sera étendu en 2021 à tous les départements, y compris les départements et collectivités d'Outre-Mer, et comprendra :

- Un séjour de cohésion.
- une phase de mission d'intérêt général pour les jeunes qui auront bénéficié de la phase de cohésion. Elle se déroulera au cours de l'année qui suivra, dans les départements de résidence des volontaires.

Les modalités de mise en œuvre du SNU sont guidées par l'impératif absolu de sécurité. Une attention particulière devra notamment être portée au respect de l'intégrité physique, psychologique et morale des jeunes mineurs, tout particulièrement à l'occasion du séjour de cohésion.

Au titre de ses compétences relatives à l'action éducative, l'IA-DASEN dirige les travaux de déploiement du SNU et s'appuie sur les **chefs de projet** qui pilotent la **réalisation du projet départemental** et qui sont le premier interlocuteur et donneur d'ordres du chef de centre. Les chefs de projet départementaux s'appuient sur un comité de coordination départementale, chargé de la mobilisation et de la coordination des services de l'État.

Dans chaque département, **un ou plusieurs centres d'hébergement** abritent le ou **les séjours de cohésion**. Chaque centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par 2 adjoints:

- **un adjoint encadrement**, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- **un adjoint éducatif** qui coordonne l'ensemble des intervenants, s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations, agences et associations concourantes.

Il dispose **d'une équipe de soutien du centre** composée de :

- **un intendant** chargé de la gestion quotidienne du centre
- **un infirmier** qui assure le suivi sanitaire des jeunes et contribue à la promotion de la santé
- **un référent sport et cohésion** qui appuie l'action des capitaines de compagnie dans ces deux domaines et relaie celle de l'équipe de direction du centre.

**Un binôme de cadres de compagnie et des tuteurs de maisonnées** constituent l'encadrement au contact des volontaires. Le chef de centre choisit au sein de ce binôme de cadres expérimentés, le **capitaine de compagnie** (ou chef de compagnie) **et son adjoint**.

Les compagnies d'une cinquantaine de volontaires sont mixtes. Dans chaque compagnie, les volontaires sont regroupés en maisonnées, non-mixtes, d'une dizaine de jeunes gens. A la tête de chaque maisonnée, un **tuteur** de même sexe incarne le premier niveau de la chaîne d'autorité et de responsabilité du centre.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 35 CADRES ET 265 VOLONTAIRES A FONTAINES**

**15 CADRES ET 75 VOLONTAIRES A AUTUN**

#### **DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)**

Membre de l'équipe de direction, l'adjoint éducatif seconde le chef de centre dans sa mission éducative et pédagogique. En amont du séjour, il participe à la conception de la maquette pédagogique, sur la base du guide pratique SNU autour des sept thématiques de formation, ainsi qu'à son appropriation par tous les encadrants. Pendant le séjour, il s'assure de la bonne mise en œuvre des activités et de l'application d'une pédagogie active et participative. Son action se déploie dans trois domaines principaux :

##### **1. Préparation du séjour de cohésion**

- L'adjoint éducatif identifie et mobilise les intervenants institutionnels et associatifs
- il décline le guide pratique SNU en un projet pédagogique de centre
- il s'assure de la cohérence d'ensemble de l'emploi du temps, notamment en ce qui concerne les objectifs pédagogiques et les volumes horaires, en conformité avec le projet territorial
- il fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental
- en amont du séjour de cohésion, il organise la formation des tuteurs de maisonnée

- il est le garant de la bonne information des intervenants extérieurs à l'équipe du centre. Pour cela, il se fonde sur le cadre fourni par la Mission SNU.

## 2. Définition de l'emploi du temps et suivi des activités

- L'adjoint éducatif est associé à l'élaboration de l'emploi du temps
- il en assure la diffusion à tous les intervenants
- il s'assure du bon déroulement de l'emploi du temps et de la conformité des activités programmées
- à l'occasion des diverses activités, il participe à l'identification des volontaires qui nécessitent une prise en charge dans la durée. En lien avec le chef de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes pour ce qui concerne les domaines pédagogique et social. Il s'assure que le référent santé s'acquitte de cette mission dans le champ médico-social.

## 3. Mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

- Dans la préparation des blocs de formation comme dans leur conduite, il fait mettre en œuvre, par tous les intervenants, une pédagogie active et participative (petits groupes, mises en situation concrètes, responsabilisation des volontaires, inclusion)
- En amont du stage et en lien avec les ressources locales pertinentes, il identifie avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties de découverte ou les visites de sites, etc. à mettre en œuvre.

En relation étroite avec l'adjoint encadrement, il veille à ce que la pédagogie active irrigue aussi la vie quotidienne et les temps encadrés par les tuteurs et par les cadres de compagnie.

### PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères      |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère             | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels            | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions    | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé          | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers            |

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

### LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

#### CONNAISSANCES :

- Expérience préalable dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation
- Psychologie et sociologie des adolescents
- Techniques de management
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situation de handicap ou à besoins particuliers
- Organisation de l'Etat, des administrations dans son département et des collectivités locales
- Réseau associatif régional et départemental

#### COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Sens des relations humaines
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Autorité et rayonnement
- Capacité à animer des équipes
- Sens de l'initiative
- Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

### VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

Emilie MORIN – Chef de projet départemental SNU - [ienio71@ac-dijon.fr](mailto:ienio71@ac-dijon.fr)  
 Faustine VASSEUR – Chef de projet départemental SNU – [faustine.vasseur@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:faustine.vasseur@saone-et-loire.gouv.fr)

